

SARS-POTERIES
COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CCAS
Jeudi 1^{er} Juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, le jeudi premier juillet à 19 heures, le conseil d'administration du Centre d'Action Sociale de la commune de SARS-POTERIES s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement à la salle des fêtes en raison de la COVID -19, sous la présidence de Madame Sandra BROGNET, maire, présidente du CCAS.

Etaient présents : Sandra BROGNET, Isabelle MAIRESSE, Annie DUVETTE, Peggy QUINZIN BERNARD, Angélique DUCHESNE, Céline BOUVY, Typhaine MAILLARD

Absent excusé : Franck HUGOT

Absentes : Mathilde BERTIN, Michèle PAMART

Date de convocation : 25 juin 2021 - **Date d'affichage :** 5 juillet 2021

Nombre de membres afférents au conseil : 10 - **Membres présents :** 7

Qui ont pris part aux délibérations : 7

Secrétaire de séance : Isabelle MAIRESSE

Ordre du jour

Pour commencer la réunion, Madame la Présidente donne lecture de la lettre de démission de Madame Mathilde BERTIN à la date du 1^{er} juillet 2021.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 mars 2021

Madame la présidente, séance ouverte demande aux Membres du Conseil d'Administration s'ils ont des remarques éventuelles concernant le procès-verbal de la réunion du 17 mars 2021, qui leur a été transmis par mail avec la convocation.

Aucune autre observation n'est formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité et signé par l'ensemble des membres présents à cette réunion.

2. Registre des personnes vulnérables, point sur les nouveaux inscrits

Madame la présidente fait part des nouvelles personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables.

Un Membre du Conseil d'Administration est attribué à chaque nouvelle personne.

Madame la Présidente demande aux Membre de faire un tour d'horizon sur les appels ou visites réalisés depuis la dernière réunion.

3. Gestion de la canicule

Madame La Présidente souhaite que les Membres du CCAS soient vigilants lors des épisodes de canicule.

Elle leur donne des prescriptions sur la conduite à tenir. Un dépliant sera distribué à chaque administré de Sars-Poteries. Lors d'un premier épisode de canicule, il conviendra d'appeler ou visiter les personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables. Un colis spécial canicule sera confectionné et leur sera distribué à la prochaine vague de chaleur. Il pourrait contenir des petites bouteilles d'eau, du sirop sans sucre, un brumisateur, un masque en gel à mettre au frais, un ventilateur à pile.

4. Questions diverses

○ Repas de CCAS des 24 et 25 avril 2021

Le repas a été apprécié. Nous avons eu les remerciements de Nelly et Jean-Marie BOULANGER, Edith MARY HERBIN, André BINOIT.

○ Liste des bénéficiaires de téléassistance

11 personnes dont 3 inscrites sur le registre des personnes vulnérables bénéficient d'une téléassistance « mondial assistance ». Le Département a conventionné avec cette société, ce qui permet de bénéficier d'un prix attractif de 7,27 €/mois, avec un crédit d'impôt de 50 %.

La question suivante est posée : si le CCAS participe, les personnes bénéficieront-elles toujours du même crédit d'impôt ?

○ Logement de la boulangerie

Des mesures ont été prises en ce qui concerne la boulangerie et son logement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est close à 20 heures 30.

Suivent les signatures.

Sandra BROGNET